Fiche de poste — Directeur Général Adjoint

1. Identification du poste

Entreprise	Société Nationale des Hydrocarbures du Congo SA (SONAHYDROC)
Poste	Directeur Général Adjoint
Nature du mandat	Actif (fonction exécutive)
Organe	Conseil d'administration
Sièges à pourvoir	1
Famille sectorielle	Hydrocarbures, Pétrole et Gaz

2. Mission

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion de la Société et exerce les pouvoirs qui lui sont délégués. En cas de vacance de la Direction générale, il en assume l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général. La Société a pour objet d'assurer la gestion et la valorisation des intérêts de l'État dans les activités d'exploration, de production, de transport et de commercialisation des hydrocarbures.

3. Attributions principales

- Assister le Directeur Général dans la conduite des opérations et la gestion de la Société.
- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Disposer, dans ses rapports avec les tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de décès, de démission ou de révocation.
- Contribuer au pilotage de la performance et à la mise en œuvre de la stratégie.

4. Compétences attendues

Pondération indicative des domaines pour ce poste (référentiel de compétences, différenciation actif / non actif).

Gouvernance, délibérations et éthique 15 %

- Assister le Directeur Général dans le respect des statuts et du cadre légal.
- Contribuer à la préparation des dossiers du Conseil et de l'Assemblée générale.
- Respecter les règles d'éthique, les conventions réglementées et la prévention des conflits d'intérêts.
- Rendre compte de son action au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil.

Finance et stratégie 20 %

- Contribuer à l'élaboration du budget et au suivi de la performance financière.
- Décliner la stratégie en plans d'action dans son périmètre délégué.
- Suivre les indicateurs et alerter sur les écarts.
- Suivre l'équilibre d'exploitation du du réseau d'agences et la qualité des Hydrocarbures, Pétrole et Gaz.

Management et leadership 30 %

- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Coordonner des opérations et animer les équipes dans son périmètre.
- Contribuer à la conduite du changement et à la gestion des risques.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de vacance, avec continuité d'activité.
- Piloter le suivi des participations, des contrats pétroliers et des partenariats avec les opérateurs
- Suivre la performance du réseau d'agences et la qualité des Hydrocarbures, Pétrole et Gaz.

Compétence sectorielle (Hydrocarbures) 25 %

- Maîtriser les enjeux de la chaîne de valeur des hydrocarbures (exploration, production, transport, stockage, transformation et commercialisation) afin de soutenir le développement des activités de l'entreprise.
- Comprendre les mécanismes économiques, techniques et commerciaux de l'industrie pétrolière et gazière pour assurer une gestion efficace des projets, actifs et participations.
- Assurer le suivi des partenariats, contrats pétroliers et projets d'investissement en veillant à la protection et à la valorisation des intérêts de l'État.
- Contribuer au développement du portefeuille énergétique national en anticipant les évolutions du marché, de la réglementation et des technologies du secteur.

Posture et comportements 10 %

- Intégrité, loyauté et sens de la coopération avec le Directeur Général.
- Capacité à suppléer et à décider en responsabilité.
- Discrétion, réserve et redevabilité.
- Leadership d'équipe et orientation résultats.

5. Profil recherché

- Être de nationalité congolaise.
- Avoir au moins 25 ans et au plus 69 ans au 31 décembre 2026.
- Seuil du référentiel : 5 ans d'expérience pertinente pour un diplôme de maîtrise, DEA ou doctorat ; 7 ans pour une licence ; 10 ans pour un graduat ; 15 ans en cas d'autoformation.
- Expérience de direction et capacité à seconder et à suppléer la Direction générale.
- Expérience de direction et capacité à seconder et à suppléer la Direction générale.
- Sens des responsabilités, coordination et orientation résultats.
- Une expérience dans les dans une compagnie pétrolière, une société nationale d'hydrocarbures, une entreprise énergétique ou une institution de régulation constitue un atout.

6. Conditions d'exercice

- Rémunération de base, primes et avantages fixés dans les mêmes conditions que le Directeur Général (décret n°13/055, articles 10 et 11).
- Obligations de discrétion et de réserve ; respect des conventions réglementées prévues par les statuts.
- Interdiction d'emprunts, découverts ou cautionnements personnels auprès de la Société, dans les conditions prévues par les statuts.

Postuler ici

La présente fiche de poste décrit les principales missions et responsabilités attachées à la fonction. Elle ne revêt pas un caractère exhaustif et pourra évoluer en fonction des besoins de l'activité, des orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que des dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.